



**Mobilité  
ÉTUDIANTS**

# Harmonie Studies

**2014-2015**

Frais de santé - Assistance rapatriement et juridique  
Responsabilité civile vie privée, stages et locative  
Bagages - Individuelle accident

## **L'assurance des étudiants internationaux**

ÉTUDES - VACANCES - STAGES - SÉJOURS AU PAIR



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.



**Harmonie  
mutuelle**

En harmonie avec votre santé

# Harmonie Studies, L'assurance complète de vos études à l'étranger !

Harmonie Mutuelle s'associe à APRIL International Expat qui s'appuie sur son expérience de près de 40 ans de la protection sociale des personnes à l'étranger pour concevoir une solution de couverture complète.

Harmonie Studies est une solution d'assurance dédiée aux étudiants et enfants scolarisés, séjournant à l'étranger pour une durée maximale d'un an à l'occasion d'un voyage, d'un séjour linguistique ou au pair, d'un stage et d'études.

Le contrat couvre aussi bien les soucis de santé au quotidien que les cas exceptionnels comme l'hospitalisation d'urgence, le rapatriement ou la perte des bagages...

## Pourquoi souscrire une assurance internationale ?

Les frais de santé à l'étranger sont très variables d'un pays à l'autre et peuvent coûter très cher. Très souvent, la couverture santé dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine n'est pas valable à l'étranger. En cas de problème de santé, vous aurez donc à régler vous-même les frais.

### Si vous deviez faire face à des dépenses de santé ?

#### Vous êtes hospitalisé en urgence ? Vous vous rendez chez un médecin ?

Harmonie Studies couvre vos dépenses de santé dès le 1<sup>er</sup> euro dépensé (en formule 1<sup>er</sup> euro), sans franchise, et vous propose un règlement direct de vos frais d'hospitalisation : vous n'avez pas à régler l'établissement hospitalier, nous nous en chargeons pour vous !

### Si vous aviez besoin d'assistance pendant votre séjour ?

#### Vous êtes victime d'un accident : vous devez être rapatrié au plus vite ?

#### Vous êtes hospitalisé et attendez la venue d'un proche ?

APRIL International organise votre rapatriement médical, 24h/24, à votre domicile ou vers l'hôpital le mieux adapté et prend en charge les frais de transport et d'hébergement d'un proche venu vous rendre visite.

### Si vous causiez des dommages à autrui ?

#### Vous endommagez le matériel utilisé pendant votre stage ?

APRIL International vous couvre pour les dommages causés aux tiers au cours de votre vie privée ou de votre stage.

## Vos avantages Harmonie Studies

- Aucun délai d'attente, ni franchise sur les frais de santé
- Pas d'avance d'argent en cas d'hospitalisation (en formule 1<sup>er</sup> euro)
- Le remboursement de vos frais de santé en 48h
- Une couverture valable dans tous les pays visités et lors des retours temporaires dans votre pays d'origine
- Des garanties conformes aux exigences des plus grandes universités internationales
- Un service de traductions et d'accompagnement juridique pour faciliter vos démarches administratives

à  
partir de  
**36€**  
par mois



## Quelle que soit votre destination, vous êtes couvert pour les garanties suivantes :

- Frais de santé
- Assistance rapatriement
- Assistance juridique
- Responsabilité civile vie privée, stages et locative
- Individuelle accident
- Assurance bagages
- Report de départ

Vous bénéficiez aussi des **services** suivants, pour vous accompagner durant votre expérience internationale :

- Service de 1<sup>er</sup> avis médical
- Soutien psychologique
- Hotline juridique

## Découvrez nos services exclusifs en Amérique du Nord

- Des réseaux de soins dans lesquels vous n'aurez pas à faire d'avance d'argent, nous réglons directement votre facture auprès de :
  - 5 000 hôpitaux
  - 490 000 médecins
  - 57 000 pharmacies
  - 840 000 professionnels de santé
- Un service de géolocalisation du professionnel de santé le plus proche
- Une ligne téléphonique à votre disposition 24h/24 pour répondre à toutes vos questions d'ordre médical
- Un service de consultation à domicile pour éviter les attentes aux urgences et ne pas avoir à régler vous-même votre consultation



# Garanties Harmonie Studies

Que ce soit pour une durée de 1, 2, 3...6...12 mois, bénéficiez de garanties adaptées à votre profil d'étudiant international.

## 1 - Frais de santé

Jusqu'à 200 000 € par année d'assurance

HOSPITALISATION	Hospitalisation médicale ou chirurgicale* : Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International)	
	Frais de séjour (y compris forfait journalier en France)	100% des frais réels
	Honoraires médicaux et chirurgicaux Examens, analyses, médicaments Actes médicaux	
	Hospitalisation pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux*	80% des frais réels, jusqu'à 20 jours par an
	Règlement direct des frais lors d'une hospitalisation supérieure à 24h	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24 (sauf en cas de choix de couverture en complément de la CEAM)
	Chambre privée	jusqu'à 50 € par jour
	Consultations et actes auprès de médecins généralistes ou spécialistes	100% des frais réels (limités à 130 € par an pour les consultations d'ophtalmologie et limités à 80% des frais réels et 5 séances par an pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux)
	Analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie	100% des frais réels
SOINS COURANTS	Actes d'infirmiers et de kinésithérapeutes** (suite à <b>accident caractérisé</b> )	100% des frais réels
	Soins dentaires d'urgence	jusqu'à 400 € par an
	Prothèses dentaires (suite à <b>accident caractérisé</b> )	jusqu'à 600 € par an
	Autres prothèses (suite à <b>accident caractérisé</b> )	jusqu'à 500 € par an
	Optique : verres et monture ou lentilles (suite à <b>accident caractérisé</b> )	jusqu'à 500 € par an
	Forfait prévention : préservatifs	jusqu'à 20 € par an

\* Toute hospitalisation est soumise à accord préalable. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation.

\*\* Actes soumis à accord préalable en cas de prescription de plus de 10 séances par année d'assurance.

### DÉFINITIONS

- **Accident caractérisé** : accident constaté par une autorité compétente présente sur le lieu de l'événement (forces de police, pompiers, ambulanciers-urgentistes) ayant délivré une attestation précisant les circonstances, la nature de la blessure ainsi que la date de l'accident.
- **Accord préalable** : certains actes médicaux ou traitements sont soumis à l'accord préalable de notre Médecin Conseil. Vous aurez donc à faire compléter par le praticien qui prescrira ces actes une demande d'entente préalable accompagnée d'un devis détaillé avant d'engager les soins correspondants.
- **Forfait journalier** : part du prix de journée d'hospitalisation en France non prise en charge par la Sécurité sociale française.
- **Frais réels** : ensemble des dépenses de santé qui vous sont facturées.
- **Franchise** : somme qui, dans le règlement d'un sinistre, reste à votre charge.
- **Règlement direct des frais d'hospitalisation** : si vous êtes hospitalisé plus de 24h, vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital pour régler votre facture et vous éviter ainsi de devoir avancer les frais.

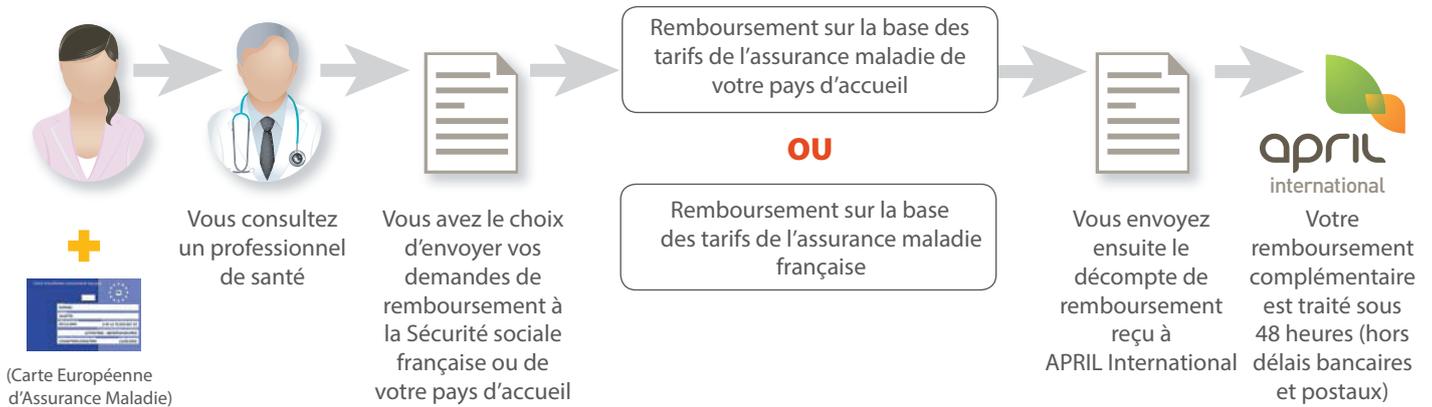
# Comment obtenir le remboursement de vos frais de santé ?

## 1 - Vous choisissez une couverture dès le 1<sup>er</sup> euro dépensé :



## 2 - Vous choisissez une formule en complément de la CEAM :

Retrouvez plus d'information sur le fonctionnement de la CEAM en page 9



### QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR :

- Scannez ou photocopiez tous vos documents importants : visa(s), documents d'identité (passeport...), mais aussi billets d'avion ou permis de conduire international ; ceci facilitera vos démarches en cas de perte ou de vol.
- Vérifiez la date de validité de votre carte bancaire si vous partez avec.
- Conservez les reçus ou les factures relatives à vos effets personnels de valeur (appareil photo, ordinateur portable...), ceux-ci vous seront très utiles en cas de perte ou de vol de vos bagages.
- N'oubliez pas votre carte assuré ou vos références APRIL International afin de pouvoir nous joindre rapidement en cas de problème.

### Connaissez-vous notre service de 1<sup>er</sup> avis médical ?

Une équipe de médecins à votre disposition 24h/24 et 7j/7 pour :

- vous aider à comprendre un symptôme, un diagnostic ou un traitement,
- vous donner des conseils avant ou après une hospitalisation,
- vous aider à préparer vos voyages (vaccins obligatoires et conseillés),
- vous renseigner sur les équivalences des médicaments dans le monde entier.

# Garanties Harmonie Studies (suite)

Que ce soit pour une durée de 1, 2, 3,..6...12 mois, bénéficiez de garanties adaptées à votre profil d'étudiant international.

## 2 - Service de 1<sup>er</sup> avis médical

Entretiens téléphoniques avec une équipe de médecins disponibles 24h/24 et 7j/7 pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches médicales.

## 3 - Assistance rapatriement

Transport médical, rapatriement sanitaire	100% des frais réels
Présence d'un membre de la famille si hospitalisation supérieure à 6 jours	billet aller-retour + 80 € par nuit, <b>maximum 10 nuits</b>
Retour anticipé si décès ou hospitalisation d'un membre de la famille	billet aller-retour
Retour anticipé en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle	billet retour
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place	frais d'envoi
Frais de recherche et de secours	jusqu'à 5 000 €
Rapatriement du corps en cas de décès	100% des frais réels
Frais de cercueil	jusqu'à 1 000 €
Avance de caution pénale à l'étranger	jusqu'à 15 000 €
Transmission de messages urgents	100% des frais réels
Assistance voyage si perte ou vol d'effets personnels	avance jusqu'à 1 000 €
Retour impossible	80 € par nuit, <b>maximum 5 nuits</b>
Traduction de documents légaux ou administratifs	jusqu'à 500 € par an
Informations santé et voyage	3 appels téléphoniques
Retard de bagages	jusqu'à 200 €
Assurance vie étudiante	en cas de rapatriement médical, remboursement jusqu'à 200 € (frais de scolarité, de loyer et de transport)

## 4 - Assistance juridique

Informations juridiques, pratiques et administratives	entretiens téléphoniques échanges d'e-mails
Assistance juridique en cas de litige : conseil et prise en charge des frais de justice	jusqu'à 16 000 € par année d'assurance



### Comment pouvons-nous vous aider ?



Vous profitez de la fin de votre année d'études au Canada pour découvrir les Montagnes Rocheuses. Au cours de la dernière descente, vous glissez sur le sol humide et vous vous cassez la jambe.

*Avec Harmonie Studies, vous êtes évacué d'urgence par hélicoptère vers le centre hospitalier le plus proche et si votre hospitalisation se poursuit, nous ferons venir un membre de votre famille pour être à vos côtés.*

## 5 - Soutien psychologique

Mise en relation avec un psychologue clinicien

entretiens téléphoniques

## 6 - Responsabilité civile vie privée, stages et locative

Dommages corporels

jusqu'à 4 500 000 € par sinistre

Dommages matériels et immatériels consécutifs

jusqu'à 460 000 € par an, dont 92 000 € pour les dommages immatériels, **franchise de 75 €**

Dommages matériels causés pendant le stage

jusqu'à 12 000 € par an, **franchise de 75 €**

## 7 - Individuelle accident

Capital en cas de décès par accident

10 000 € ou limités aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans

Capital en cas d'invalidité par accident

jusqu'à 40 000 €, **franchise relative de 20%**

## 8 - Assurance bagages

Au cours du trajet aller-retour et pendant le séjour en cas de perte, vol, destruction suite à explosion, incendie, dégâts des eaux

jusqu'à 1 600 €, **franchise de 15 € par sinistre, garantie limitée à 50%, soit jusqu'à 800 €, pour les objets précieux**

## 9 - Report de départ

Remboursement des pénalités appliquées par les compagnies aériennes pour modification de date de vol de départ ou de retour

jusqu'à 100 €, **billet d'avion uniquement**

**Exclusif !**

## Garantie retour impossible

**Si un cas de force majeure vous empêche de rentrer comme prévu en France, nous prenons en charge vos frais supplémentaires d'hébergement et toutes vos garanties sont prolongées jusqu'à votre retour.**



“

Vous partez comme fille au pair en Australie. Tout se passe à merveille, vous êtes très bien accueillie par la famille et les leçons de français que vous donnez aux enfants leur permettent de bien progresser. Au bout de la 3<sup>ème</sup> semaine de votre séjour, vous trébuchez et renversez sans le vouloir une statue antique très chère.

Grâce à votre garantie responsabilité civile, votre famille d'accueil recevra une indemnisation pour le remplacement de la statue et votre séjour se poursuivra dans les meilleures conditions !

“

Vous êtes en stage au Brésil et vous vous faites voler votre sac à dos pendant une sortie à Rio. Tout est perdu : votre ordinateur portable, votre appareil photo et, le plus important, votre passeport avec votre porte-monnaie.

APRIL International vous conseille sur les démarches à effectuer pour refaire vos documents et vous propose une avance d'argent pour faire face aux dépenses en attendant que vous receviez votre nouvelle carte bancaire. Vous recevez également une indemnisation pour vos effets personnels perdus.



# Les coûts de santé à l'international

Les coûts de santé varient fortement d'un pays à l'autre et peuvent parfois réserver de mauvaises surprises. Avec Harmonie Studies, votre santé comme votre budget seront protégés.



Martin effectue son stage de fin d'études à **New-York**. Suite à une crise d'appendicite, il est hospitalisé et opéré en urgence. Combien aurait-il dû régler sans assurance ?

**9 700 €**



Mathilde est fille au pair pour un an dans une famille en **Espagne**. Elle doit consulter un ORL. Combien coûte une consultation de spécialiste dans le secteur privé à Barcelone ?

**90 €**

Antoine poursuit son Master à l'université de **Mexico**. Il se casse le pied lors d'une visite de la cité de Teotihuacan. Combien coûtent les soins d'une fracture et la rééducation qui s'ensuit au Mexique ?

**12 000 €**



Les coûts affichés correspondent à des cas traités par le service médical d'APRIL International Expat et sont indiqués à titre informatif, sans valeur contractuelle.

Pendant son année Erasmus à **Berlin**, Émilie glisse sur une plaque de verres et tombe violemment sur le sol. Elle doit rester 3 jours en observation à l'hôpital pour un traumatisme crânien et effectuer un scanner de contrôle. Quel est le montant de sa facture d'hospitalisation ?

**1480 €**



Pendant son semestre en **Australie**, Marion a un accident de voiture. Elle doit être transportée d'urgence à l'hôpital de Sydney. Combien coûtent son hospitalisation puis son rapatriement ?

**23 000 €**



# Cotisations mensuelles TTC

Pour toute date d'adhésion antérieure au 01/10/2015.

Des frais de mensualisation de 3 € par mois s'appliquent en cas de paiement mensualisé. Ils s'ajoutent au montant de votre cotisation.

Le paiement mensualisé n'est pas proposé si votre séjour comporte un demi-mois.

Choix du type de couverture	Territorialité	Durée (minimum 1 mois, maximum 12 mois)	Enfants scolarisés ou étudiants jusqu'à 30 ans inclus	Étudiants âgés de 31 à 40 ans inclus
Couverture au 1 <sup>er</sup> euro	Dans le monde entier*	1 mois	46 €	79 €
		+ 15 jours	34 €	59 €
Couverture en complément de la CEAM	Dans les pays de l'Union Européenne ainsi qu'en Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein	1 mois	36 €	61 €
		+ 15 jours	25 €	44 €

\*sauf pays temporairement exclus, reportez-vous à la page 10 pour plus de précisions



La couverture en complément de la CEAM est disponible pour les enfants et les étudiants couverts par le régime obligatoire de Sécurité sociale d'un pays de l'Union Européenne ou en Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein. **Pour en bénéficier, vous devez vous procurer avant votre départ auprès de votre Caisse de Sécurité sociale la Carte Européenne d'Assurance Maladie, que vous présenterez à l'instance médicale du pays de séjour. APRIL International ne rembourse dans ce cas qu'en complément, sur justificatifs des prestations du régime obligatoire.**

## LA CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE (CEAM)

Elle atteste des droits des ressortissants européens à l'assurance maladie. Cette carte permet, lors d'un séjour temporaire dans un état membre, de bénéficier de la prise en charge sur place des dépenses de santé, selon la législation sociale et les formalités en vigueur localement. Sa durée de validité est de 12 mois. Elle est utilisable dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (y compris les Iles Baléares et

les Canaries), Estonie, Finlande, France (y compris la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane Française, La Réunion), Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris les archipels de Madère et des Açores), République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, Pays de Galles, Irlande du Nord, Gibraltar), Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

## SPÉCIAL POUR LES JEUNES À L'ÉTRANGER, DES GARANTIES EXCLUSIVES !

### Des difficultés de compréhension d'un document en langue étrangère ?

Un contrat de bail en allemand, un contrat de travail en anglais, une attestation de votre université d'accueil en chinois... Sur simple demande de votre part, nous prenons en charge la traduction de divers documents administratifs ou juridiques vers votre langue maternelle.

### Des questions sur un visa, un permis de travail ? Comment ouvrir un compte bancaire à l'étranger ?

Notre hotline multilingue est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions d'ordre pratique et juridique.

### Votre lave-linge fuit et engendre un dégât des eaux dans l'appartement situé au-dessous du vôtre ?

Grâce à votre garantie responsabilité civile locative, nous prenons en charge les dommages causés à l'appartement de votre voisin.

### Vous causez des dommages matériels pendant votre stage de fin d'études à l'étranger ?

Avec l'extension vie professionnelle - stages de votre garantie responsabilité civile, vous êtes couvert si vous causez des dommages au matériel utilisé pendant votre stage.

# Fonctionnement du contrat

## Informations pratiques avant de souscrire

### À qui s'adresse le contrat ?

- à tout étudiant ou scolaire ou jeune au pair âgé de moins de 41 ans, séjournant à l'étranger,
- à l'occasion d'un voyage, d'un séjour linguistique ou au pair, d'un stage et d'études.

### Dans quels pays suis-je couvert ?

**En cas de choix d'une couverture au 1<sup>er</sup> euro, vous êtes couvert partout dans le monde** (y compris en France pour des séjours temporaires).

**En cas de choix d'une couverture en complément de la CEAM, vous êtes couvert dans tous les pays de l'Union Européenne** (voir liste complète page 9), ainsi qu'en Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein.

Certains pays peuvent être exclus en fonction des événements qui s'y déroulent. La liste complète des pays exclus est disponible sur demande au +33 (0)1 73 02 93 93.

### Quelle est la durée maximale du contrat ?

Le contrat Harmonie Studies peut être souscrit pour une période d'un mois minimum et de 12 mois maximum.

Il est renouvelable 3 fois maximum, à condition que vous poursuiviez vos études ou votre séjour au pair et sous réserve de l'accord des organismes assureurs.

### Comment souscrire ?

- 1 Complétez et signez la Demande d'adhésion ci-jointe.
- 2 Joignez une photocopie de votre carte étudiante ou attestation de scolarité en cours de validité (si vous partez dans le cadre d'un séjour au pair, veuillez joindre à votre demande une copie de votre contrat de placement avec la famille-hôte).
- 3 Si vous avez opté pour un **paiement intégral** :
  - joignez un chèque en € à l'ordre d'APRIL International Expat ou
  - indiquez vos coordonnées de carte bancaire sur la Demande d'adhésionSi vous avez opté pour un **paiement mensualisé** :
  - complétez le Mandat de Prélèvement SEPA ci-joint
  - joignez à votre envoi un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- 4 Envoyez votre dossier à : APRIL International Expat - Service Adhésions Individuelles - 110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

### Et si mon voyage est annulé ou modifié ?

En cas d'annulation de voyage, nous vous remboursons la cotisation, à condition que vous nous ayez prévenus par écrit avant la date d'effet des garanties et que nous soit retourné l'original du Certificat d'adhésion.

En cas de retour anticipé et définitif dans votre pays de nationalité, vous devez nous faire parvenir, par lettre recommandée avec accusé de réception, un justificatif attestant votre retour définitif (quittance d'électricité, de gaz ou télécom...). Nous mettrons fin à votre contrat et vous rembourserons la cotisation trop perçue.

# Des services

pour vous accompagner tout au long de votre séjour à l'étranger

## Votre espace client en ligne



Si vous êtes assuré, vous pouvez consulter :

- vos décomptes de remboursement,
- vos garanties et vos conditions générales,
- vos coordonnées personnelles et bancaires.

Si vous êtes adhérent, vous pouvez :

- consulter vos coordonnées personnelles et celles de votre assureur-conseil,
- consulter vos cotisations et votre mode de règlement,
- payer vos cotisations en ligne par carte bancaire.

## Le règlement direct de vos frais d'hospitalisation

Si vous êtes hospitalisé plus de 24h, vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital et réglons votre facture pour vous éviter d'avancer les frais, sous réserve d'acceptation médicale.

Ce service n'est pas disponible pour une couverture en complément de la CEAM.

## Votre carte d'assuré : elle comporte les numéros d'urgence, joignables 24h/24 et 7j/7, pour :

- bénéficier du règlement direct de vos frais en cas d'hospitalisation de plus de 24h (sauf en cas de choix d'une couverture en complément de la CEAM),
- déclencher les services d'assistance en cas d'urgence,
- accéder aux services de 1<sup>er</sup> avis médical, de soutien psychologique et d'assistance juridique.

Elle facilite notamment votre admission dans un établissement de soins, en cas d'hospitalisation urgente. Afin de simplifier vos démarches, cette carte reprend vos coordonnées personnelles : nom, prénom(s) et numéro de contrat.



## Service de consultation à domicile en Amérique du Nord

En cas d'urgence, le soir ou le week-end, lorsque votre médecin n'est pas disponible, nous vous proposons un service de consultation à domicile. Vous serez mis en relation avec un médecin qui effectuera un premier diagnostic par téléphone avant de vous orienter vers la solution la plus adaptée (consultation au domicile, déplacement aux urgences...). Grâce à ce service, vous n'avez pas à régler les frais de consultation à domicile.

Ce service est disponible dans les villes suivantes (au 01/09/2014) :

- Aux États-Unis : Anaheim, Atlanta, Baltimore, Beverly Hills, Bonita Springs, Boston, Breckenridge, Burbank,

Chicago, Copper Mountain, Dallas, Fort Myers, Ft. Lauderdale, Hollywood, Houston, Keystone, Las Vegas, Los Angeles, Manhattan, Miami, Naples, Orlando, Philadelphia, Phoenix, San Diego, San Francisco, Scottsdale, Vail, Washington DC ;

- Au Mexique : Acapulco, Cabo San Lucas, Cancun, Mazatlan, Mexico D.F. (dans certaines zones), Puebla, Puerto Vallarta-Nuevo Vallarta et Tijuana.

# Harmonie Mutuelle

## la protection complète des personnes...

- Complémentaire Santé
- Obsèques / Décès
- Protection hospitalière
- Dépendance
- Arrêt de travail / Invalidité
- Épargne / Retraite

## Pour tout renseignement, contactez-nous :

**Dans l'agence**  
la plus proche de chez vous

**Sur [h.studies.harmonie-mutuelle.fr](http://h.studies.harmonie-mutuelle.fr)**  
Formulaire de contact Harmonie Studies

**Par téléphone**  
**gratuit *fil* 0 805 50 00 16**  
appel gratuit depuis un poste fixe



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

HARMONIE MUTUELLE : mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

APRIL INTERNATIONAL EXPAT UNE SOCIÉTÉ APRIL : S.A. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).  
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE.



**Harmonie  
mutuelle**

En harmonie avec votre santé